

**DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT DE NOGENT-LE-ROTROU
CANTON DE NOGENT-LE-ROTROU
COMMUNE DE CHASSANT**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 DECEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le 17 du mois de décembre à 18 heures 15, se sont réunis dans la salle polyvalente, les membres du conseil municipal de la commune de Chassant, sous la présidence de Monsieur Yves RUEL, Maire, dûment convoqués le 10 décembre 2020.

Présents : M. Yves RUEL, Mme Dorothee SINGLAS, Mme Carole AVELINE, Mme Martine PERCHE, Mme Sylvie BLANCHART, M. Hugues DE JOUVENEL, Mme Annick MONTAUDOIN, M. Guy FOUCAULT,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents et excusés : M. Sébastien SALIOU, M. Guy SALOMOND (donne pouvoir à M. FOUCAULT), Mme Elisabeth DESTOUCHES.

Le secrétariat est assuré par : Mme Carole AVELINE

I – Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal en date du 27 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

II -Tarif communaux 2021

Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée délibérante de fixer les tarifs communaux pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée délibérante, décident d'approuver les tarifs suivants :

Cantine : 3,20 € le repas

Accueil périscolaire : 2,50 € la présence matin ou soir

4,00 € la présence matin et soir

Redevance d'occupation de terrain communal : 30 €

Location des salles communales :

	Commune 2021	Hors commune 2021
SALLE POLYVALENTE		
Vin d'honneur	55 €	75 €
Journée (avec cuisine)	110 €	130 €
Association	Gratuit	Payant
Caution	400 €	400 €
MOBILIER		
Caution	200 €	200 €
Chaises (maximum 50 /2 jours)	1,00 €	1,00 €

Cimetière :

Concession cinquantenaire	500 €
Concession trentenaire	300 €
Concession enfant trentenaire	50 €
Superposition	100 €
Case de columbarium : 30 ans (plaque fournie, non gravée)	450 €
Jardin du souvenir : taxe de dispersion (plaque fournie, non gravée)	50 €
Dépôt d'urne sur une tombe ou dans un caveau	50 €

Eau :

Abonnement eau	35 €
Consommation eau	1,10 €
Consommation eau >500 m3 (dès le 1 ^{er} m3, pour l'ensemble des compteurs d'une même exploitation)	0,84 €
Branchement au réseau d'eau	110 €
Nouveau contrat	30 €
Fin de contrat	30 €
Déplacement pour travaux du fontainier	35 € de l'heure
Forfait remplacement d'un compteur gelé	150 €

Assainissement :

Abonnement assainissement	70 €
Consommation assainissement	1 €
Raccordement au réseau d'assainissement	110 €
Déplacement pour travaux du fontainier	35 € de l'heure

III – Encaissement d'un chèque

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un chèque d'un montant de 44 € transmis par le centre des finances publiques de Nogent-le-Rotrou et correspondant au dégrèvement de la taxe foncière pour pertes de récolte en raison de la sécheresse de l'été 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte d'encaisser le chèque de 44 € au compte 7788 du budget de la commune.

IV – Choix des entreprises pour la réhabilitation du bâtiment annexe de l'école

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'analyse des offres du maître d'œuvre, à savoir :

Lot 1 : Etanchéité et isolation toiture terrasse

Une entreprise a remis une offre :

Entreprises	Montant HT de l'offre	Pièces administratives
SMAC – Agence CENTRE MAINE 37073 TOURS CEDEX 2	32 200,00 € HT	fournies

Classement entreprise : Suivant critères du règlement de consultation, article II.

Entreprises	Prix	Valeur technique	Total	Classement
SMAC	50	50	100	1

Il est proposé de retenir l'entreprise SMAC pour un montant de **32 200,00 € HT**.

Lot 2 : Doublage – Plafond - Isolation

Cinq entreprises ont remis une offre :

Entreprises	Montant HT de l'offre	Pièces administratives
AMC – Atelier Menuiseries du Centre 28240 LA LOUPE	21 212,00 € HT	fournies
VERGNAUD Bâtiment 28400 NOGENT LE ROTROU	35 891,60 € HT	fournies

HERMAN Philippe 28120 VIEUVICQ	14 278,85 € HT	fournies
LMC – Les Menuiseries Castelneuviennes 28170 CHATEAUNEUF EN THYMERAI	20 705,00 € HT	fournies
BEZAULT Plaquiste 28120 BAILLEAU LE PIN	17 494,80 € HT Option 2 : 16 318,80 € HT	fournies

Classement des entreprises : Suivant critères du règlement de consultation, article II.

Entreprises	Prix	Valeur technique	Total	Classement
AMC	34	50	84	4
VERGNAUD	20	50	70	5
HERMAN	50	50	100	1
LMC	35	50	85	3
BEZAULT	44 (Option 2)	50	94	2

Il est proposé de retenir l'entreprise **HERMAN** pour un montant de **14 278,85 € HT**.

Lot 3 : Menuiseries extérieures et intérieures

Six entreprises ont remis une offre :

Entreprises	Montant HT de l'offre	Pièces administratives
BRETON Christophe 28400 NOGENT LE ROTROU	34 780,00 € HT	fournies et complètes
F.F.S (Fenêtres, Fermetures & Stores) 28400 NOGENT LE ROTROU	30 227,48 € HT Ramené à 28 386,91 € HT	fournies et complètes
CAR.SI.BOIS 28160 BROU	34 152,93 € HT	fournies et complètes
AMC – Atelier Menuiseries du Centre 28240 LA LOUPE	31 260,00 € HT Ramené à 29 000,00 € HT	fournies
HERMAN Philippe 28120 VIEUVICQ	34 214,14 € HT	fournies
LMC – Les Menuiseries Castelneuviennes 28170 CHATEAUNEUF EN THYMERAI	38 323,00 € HT	fournies

Classement des entreprises : Suivant critères du règlement de consultation, article II.

Entreprises	Prix	Valeur technique	Total	Classement
BRETON	41	45	86	5
F.F.S	50	50	100	1
CAR.SI.BOIS	42	15	57	6
AMC	49	50	99	2
HERMAN	41	50	91	3
LMC	37	50	87	4

Il est proposé de retenir l'entreprise **F.F.S** pour un montant de **28 386,91 € HT**.

Compte tenu que l'analyse met en évidence les meilleures offres FFS et AMC à égalité de performance et que AMC vient de terminer avec satisfaction un chantier identique dans le bâtiment mairie et école, Monsieur le Maire propose de porter la préférence pour AMC.

Lot 4 : Electricité

Une entreprise a remis une offre :

Entreprise	Montant HT de l'offre	Pièces administratives
FERRE AURELIEN / DUPIN 28480 THIRON GARDAIS	6 584,50 € HT	fournies et complètes

Classement entreprise : Suivant critères du règlement de consultation, article II.

Entreprises	Prix	Valeur technique	Total	Classement
FERRE / DUPIN	50	50	100	1

Il est proposé de retenir l'entreprise **FERRE / DUPIN** pour un montant de **6 584,50 € HT**.

Lot 5 : Peinture

Trois entreprises ont remis une offre :

Entreprises	Montant HT de l'offre	Pièces administratives
Sarl JEAN-JACQUES PARIS 28480 THIRON GARDAIS	4 333,50 € HT	fournies
Sarl LEDUC 28400 NOGENT LE ROTROU	13 773,50 € HT	fournies
Sas DUBOIS 28150 LES VILLAGES VOVEENS	8 235,52 € HT	fournies

Classement des entreprises : Suivant critères du règlement de consultation, article II.

Entreprises	Prix	Valeur technique	Total	Classement
PARIS	50	50	100	1
LEDUC	16	50	66	3
DUBOIS	27	50	77	2

Il est proposé de retenir l'entreprise **PARIS** pour un montant de **4 333,50 € HT**.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir les entreprises suivantes :

	<i>Entreprises</i>	<i>Coût € HT</i>
Lot 1 : Gros œuvre – Démolitions - Ravalement	SMAC	32 200,00 €
Lot 2 : Cloisons - Isolation - Plafond.	HERMAN Philippe	14 278,85 €
Lot 3 : Menuiseries intérieures et extérieures	AMC – Atelier Menuiseries du Centre	29 000,00 €
Lot 4 : Electricité.	FERRE AURELIEN / DUPIN	6 584,50 €
Lot 5 : Peinture.	Sarl JEAN-JACQUES PARIS	4 333,50 €
TOTAL HT		86 396,85 €

V – Travaux 2021 et demandes de subventions

Monsieur le Maire propose au conseil municipal les travaux suivants pour 2021 :

- Réhabilitation du bâtiment annexe de l'école

La cuisine du bâtiment annexe pourrait être refaite en 2022.

- Travaux église : restauration des statues et des bancs clos, stalles et carrelage.
- Lave-vaisselle : voir pour demander de nouveaux devis.
- Travaux de voirie : enduits bicouche sur voie communale n°6, réfection de trottoir rue des Genêts et Marquage passages piétons rue des Acacias.

Mme Perche propose de réaliser un dos d'âne devant l'école et d'installer des radars pédagogiques aux entrées du village (voir pour une location).

Mme Singlas propose de refaire le plafond de la salle polyvalente. Des devis seront demandés.

- **Demande de subventions pour la restauration des bancs, stalles et carrelage (annule et remplace la délibération n°2/2020)**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de restaurer les bancs clos et stalles de l'église et de refaire le carrelage dessous et présente les devis estimatifs suivants :

- Restauration des bancs clos : 12 892,52 € HT,
- Restauration des stalles du chœur sud : 895,88 € HT
- Réfection du sol en tomettes : 5 814,00 € HT,

soit un coût prévisionnel de travaux estimé à 19 602,40 € HT, soit 23 522,88 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de restaurer les bancs clos et stalles de l'église et de refaire le carrelage,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FDI 2021
- Décide de lancer une campagne de mécénat populaire via la Fondation du Patrimoine
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Subvention du Conseil Départemental (FDI 30 %)	5 880,72 €
Fondation du Patrimoine	non défini
Autofinancement (70 %)	<u>13 721,68 €</u>
Total	19 602,40 € HT

- **Travaux de voirie 2021**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient d'effectuer des travaux de voirie et présente les devis estimatifs suivants :

- Enduits bicouche avec préparation du support sur voie communale n°6 : 3 688,16 € HT
- Réfection de trottoir rue des Genêts : 14 869,76 € HT
- Marquage passages piétons rue des Acacias : 248,28 € HT

Soit un coût prévisionnel des travaux estimé à 18 806,20 € HT, soit 22 567,44 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de réaliser les travaux de voirie,
- sollicite l'Agence Technique Départementale pour une mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux de voirie pour un montant estimé à 18 806,20 € HT.
- autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FDI,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Conseil départemental : FDI (30 %)	5 641,86 €
Autofinancement (70 %)	<u>13 164,34 €</u>
Total	18 806,20 € HT

VI – Problème d’extension de l’ascenseur pour les logements

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu’Otis est passé le 16 décembre pour réaliser une étude sur la faisabilité d’un niveau supplémentaire.

Monsieur le Maire attend la proposition d’Otis pour l’extension de l’ascenseur au niveau des logements.

Monsieur le Maire informe que le logement T5 sera libre au 1^{er} janvier 2021.

VII – Site internet pour la commune

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune va se doter d’un site internet. M. Saliou est chargé de la création de ce site et présentera une maquette. Il convient de réfléchir au contenu du site (renseignements administratifs, manifestations...). La commission sera chargée de l’alimenter.

Un journal est en cours de rédaction pour la présentation des vœux.

M. de Jouvenel propose de participer à la commission journal-communication.

VIII – Communauté de communes : PLUI, interconnexion

PLUI : Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu’une réunion s’est tenue à Thiron-Gardais pour évoquer les dents creuses.

M. de Jouvenel précise que sur les plans les mares sont indiquées mais pas les étangs.

Interconnexion : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les pompes ont été posées dans le château d’eau.

Le branchement électrique sera réalisé en janvier et les travaux de terrassement en février.

IX – Travaux au Gué du Charme

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu’un courrier recommandé a été transmis à la Sous-Préfecture et à la Direction Départementale des Territoires afin d’obtenir un entretien concernant les travaux réalisés au Gué du Charme. Le but est de les alerter sur les conséquences de ce nouvel avaloir sur le débit de la rivière.

M. de Jouvenel précise que le SMAR envisage de refaire un bief au Moulin Thoré.

X – Mandatement des factures d’investissement avant le vote des budgets 2021

XI – Demandes de subventions : FAJ, MFR

XII – Report de l’enquête de recensement 2021

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le recensement de la population prévu en janvier et février 2021 a été reporté en 2022 en raison de la crise sanitaire.

XIII – Prévoir le remplacement de l’ATSEM

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l’agent ayant fonction d’ATSEM partira à la retraite en 2021 et qu’il convient de pourvoir à son remplacement. Lors de son remplacement, un agent municipal avait pris son poste, lui-même remplacé par une personne de la commune.

Cette personne ayant donné satisfaction, un poste lui sera proposé en priorité.

XIV – Questions diverses

Fleurissement : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le pépiniériste conseille 4 sortes de plantes vivaces nécessitant peu d'arrosage pour planter autour des arbres. Il convient de répertorier les besoins pour passer commande. Les plantations se feront après le 20 février.

Le miscanthus au pied des arbres pourrait être remplacé par des copeaux de bois.

Monsieur le Maire laisse la parole aux élus qui souhaitent s'exprimer :

Mme Blanchart interroge M. le Maire pour savoir si la commune doit donner son autorisation pour déverser des eaux usées dans le réseau d'assainissement. M. le Maire informe que c'est autorisé à condition que les eaux ne soient pas polluées (produits industriels ou chimiques).

Mme Blanchart informe M. le Maire que l'eau d'une maison vendue est coupée. M. le Maire précise qu'il y a juste à rouvrir au niveau de la borne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 05.

M. RUEL Yves

Mme SINGLAS Dorothée

Mme AVELINE Carole

Mme DESTOUCHES
Elisabeth
absente

M. SALIOU Sébastien
absent

M. SALOMOND Guy
Pouvoir à M. Foucault

Mme PERCHE Martine

Mme BLANCHART Sylvie

M. DE JOUVENEL Hugues

Mme MONTAUDOIN
Annick

M. FOUCAULT Guy